

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

C.O.S.

Affaire n° 15

Membres présents Messieurs :

GUETTARI Tahar	Président
GUENOUCHE Chérif	Secrétaire
BENSIMANE Djamel	Membre
BARRKAT Ammar	Membre

Match (S) CRBK-CRD fixé le 01 avril 2024 à 14h30 stade RAMDANE Djamel ( Pré honneur  
groupe ouest.

La rencontre ne s'est pas déroulée à la date, l'heure et le lieu sus indiqués, suite à l'absence service de sécurité (Police)

- Attendu que les Officiels (arbitres et délégué) les joueurs des deux équipes (CRBK-CRD), étaient présents sur le lieu stade RAMDANE Djamel.
- Attendu : après une attente règlementaire, il a été constaté l'absence des services de sécurité.

Par ces Motifs

La COS jugeant pour le compte de la ligue, déclare match perdu par pénalité à l'encontre du CRBK avec défalcation de 03 points et une amende de 5.000 DA (Article 50) et attribue le gain du match au profit du club CRD sur le score de Trois buts à Zéro.

Le Secrétaire  
G. GUENOUCHE

Le Président  
T. GUETTARI